




LA CHAPELLE D'ABONDANCE

- 22. **BALCON DE LA CHAPELLE** 
- 22. **PLAN DES FEUX - LES RAVIÈRES**  
- 23. **PLAN DES FEUX**  
- 24. **SUR BAYARD PAR LA CASCADE**  
- 25. **ITINÉRAIRE DU BLANCHET**  
- 26. **BOUCLE DU TROMBY**  
- 27. **COL DU SAIX**   

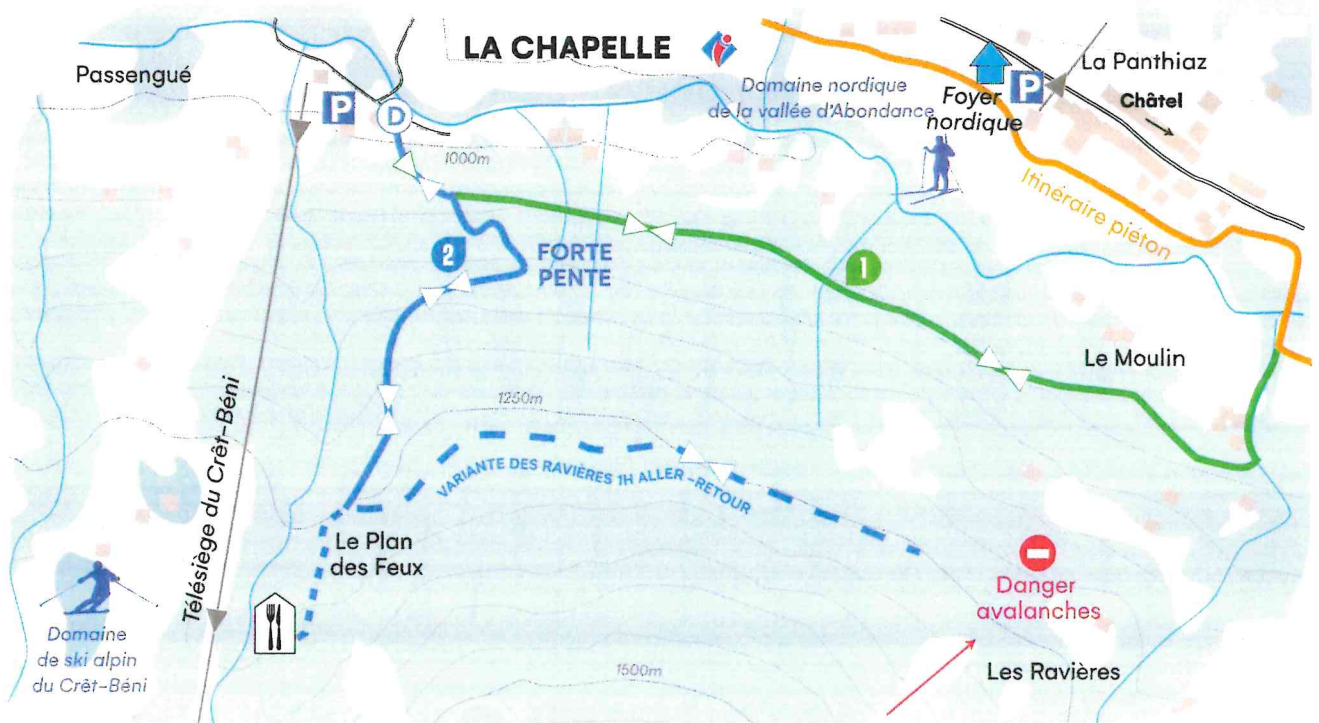


-  04 50 73 51 41
-  lachapelledabondance@ot-peva.com
-  hiver.lachapelledabondance-tourisme.com

PÉRIODE D'OUVERTURE

Du 10/12 au 30/04

Sous réserve de conditions d'enneigement.



BALCON DE LA CHAPELLE

Départ : Le Clos

🕒 2h

📏 80 m

📍 5,00 km

1 Itinéraire idéal pour découvrir la raquette ou pour une balade en famille.

Garez-vous sur le parking au pied du télésiège du Crêt Béni puis rejoignez le départ du sentier derrière les garages communaux (au bout du parking).

Engagez-vous sur le chemin en direction du Plan des Feux et tournez à gauche sur le replat pour rejoindre le sentier en balcon. Poursuivez jusqu'à une belle cascade souvent gelée en hiver. De là, redescendez vers le Pont du Moulin pour rattraper la piste piétonne qui vous ramènera à votre point de départ.



PLAN DES FEUX LES RAVIÈRES

Départ : Le Clos

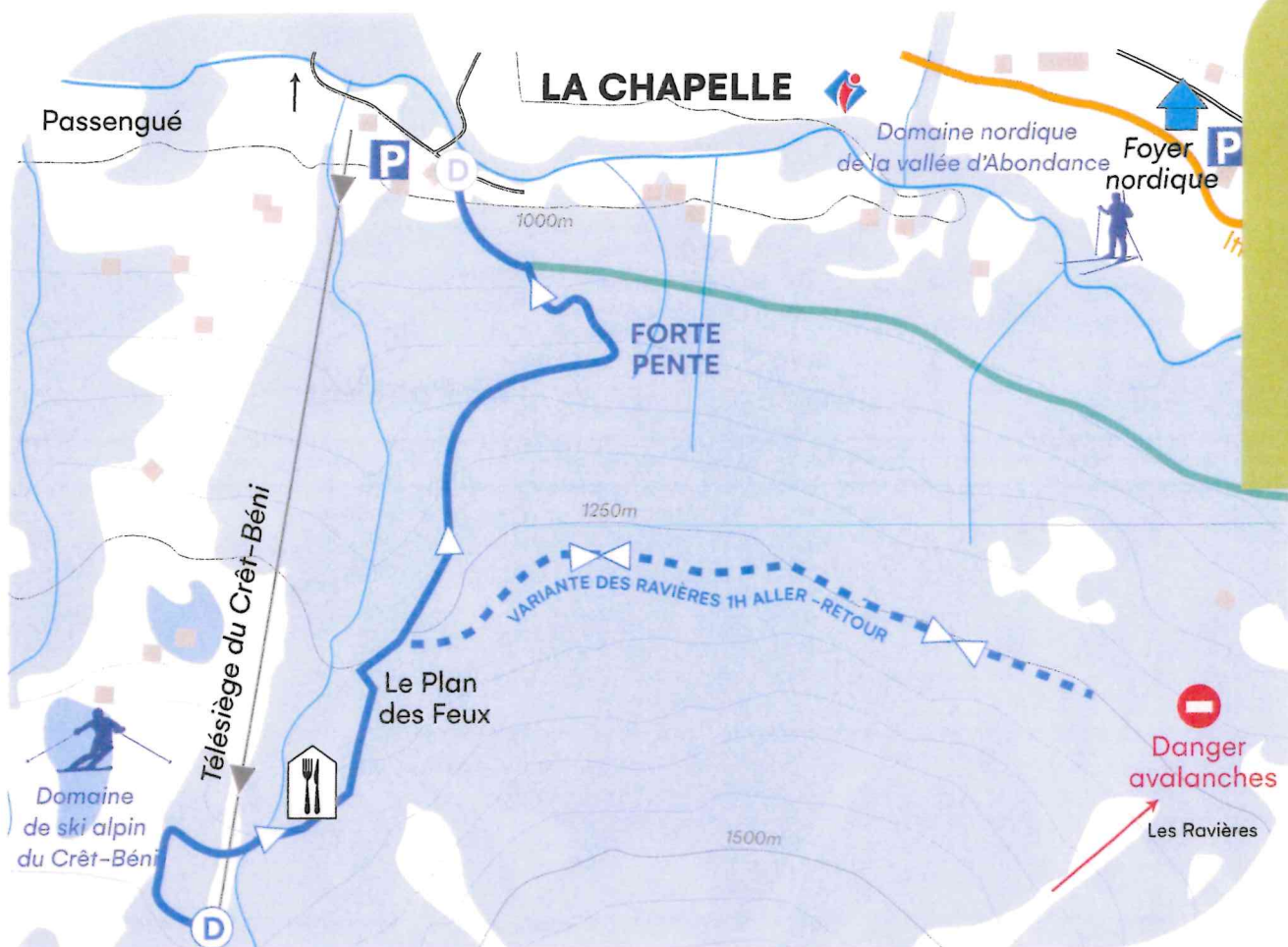
🕒 2h

📏 270 m

📍 2,30 km

2 Garez-vous sur le parking au pied du télésiège du Crêt-Béni puis rejoignez le départ du sentier derrière les garages communaux (au bout du parking).

Engagez-vous sur le chemin en direction du Plan des Feux, continuez tout droit sur le replat (ne pas prendre le chemin sur la gauche) puis continuez de monter jusqu'à l'intersection du Plan des Feux, qui permet de rejoindre sur la gauche le chemin des Ravières. A l'issue de ce chemin, faites demi-tour (danger avalanches), puis suivez le chemin du retour en sens inverse.



PLAN DES FEUX

Départ : Sommet du télésiège de Crêt Béni

- 1h15
- 350 m
- 2,00 km

Empruntez le télésiège du Crêt Béni (vente et tarifs aux caisses des remontées mécaniques). Depuis le sommet du télésiège, suivez le sentier descendant au restaurant du Crêt Béni. Empruntez la route derrière le restaurant puis, au premier carrefour, tournez à droite. Suivez le sentier jusqu'au Plan des Feux où se trouve une halle couverte permettant de pique-niquer.





SUR BAYARD PAR LA CASCADE

Départ : Le Moulin

🕒 1h45

➡ 200 m

📍 2,30 km

Depuis le village, empruntez le sentier piéton en direction de la Panthiaz puis du Moulin. Arrivé au Pont du Moulin, montez jusqu'à la fin de la route pour récupérer le sentier en forêt qui vous conduira à Sur Bayard.

Descendez ensuite par la combe dans le champ pour récupérer, en bas, votre itinéraire de montée.

Recommandations :

Vous êtes dans la réserve de chasse du Mont de Grange où les chiens doivent être tenus en laisse.

Si vous savez rester discret, vous pourrez observer chevreuils, cerfs et chamois.



Une partie de l'itinéraire croise les pistes de ski de fond réservées aux fondeurs, respectez les passages piéton et ne dégradez pas les pistes.



ITINÉRAIRE DU BLANCHET

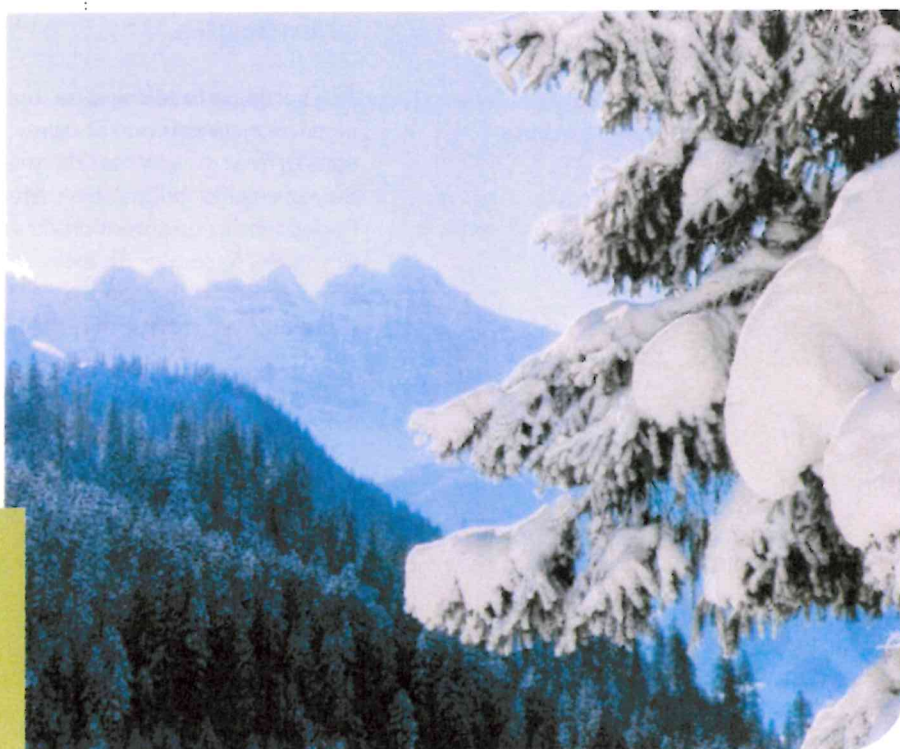
Départ : La Chapelle d'Abondance Tourisme

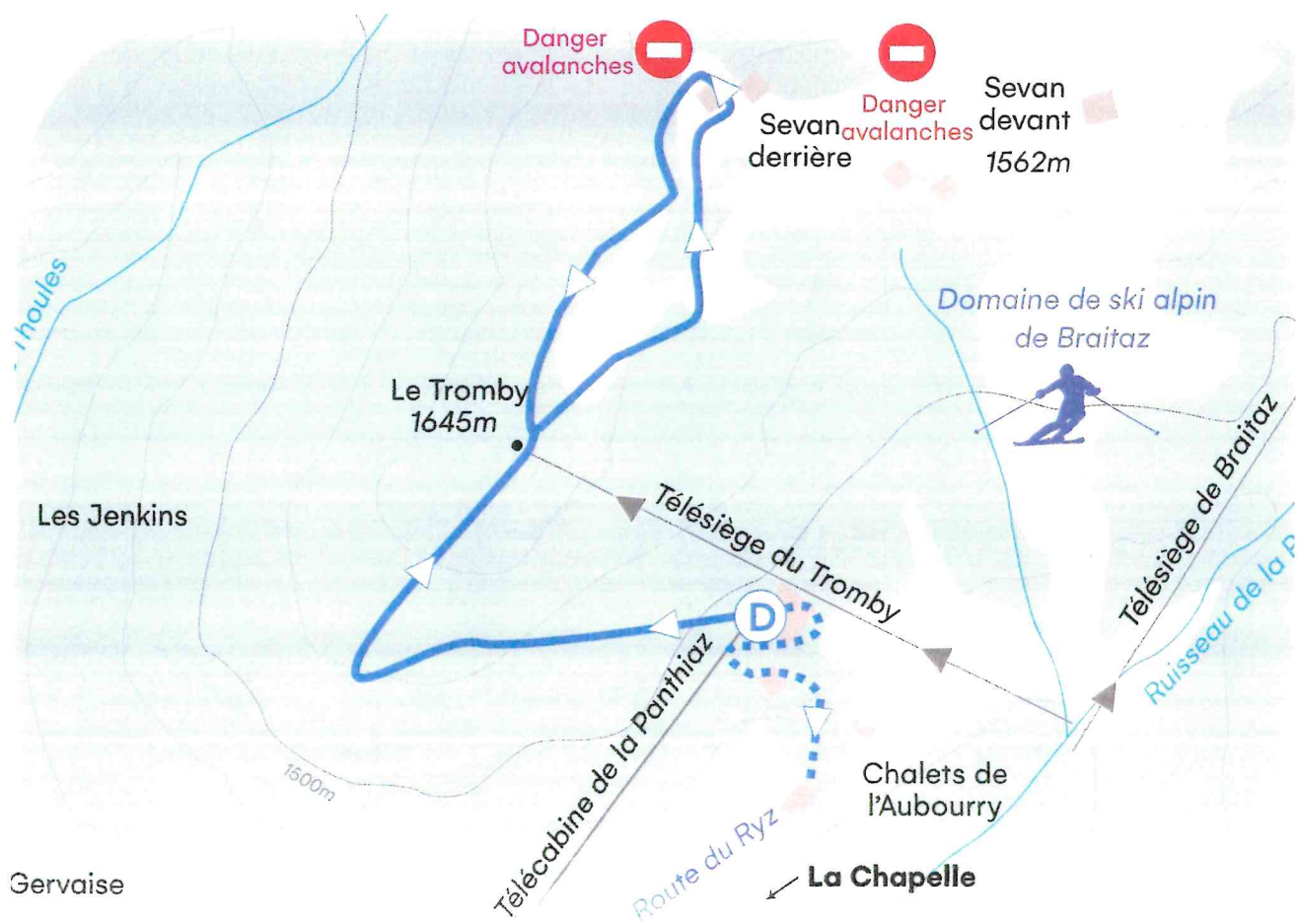
- 2h
- 170 m
- 3,80 km



Une partie de l'itinéraire se trouve en bord de route et il vous faudra déchausser les raquettes.

En face de l'office de tourisme, montez la route de Chevenne qui longe un ruisseau bordé de vieux chalets. Bifurquez à droite en direction de la Côte par le sentier du Blanchet. À la Côte, retour par « Chez les Thoules », puis le centre du village.





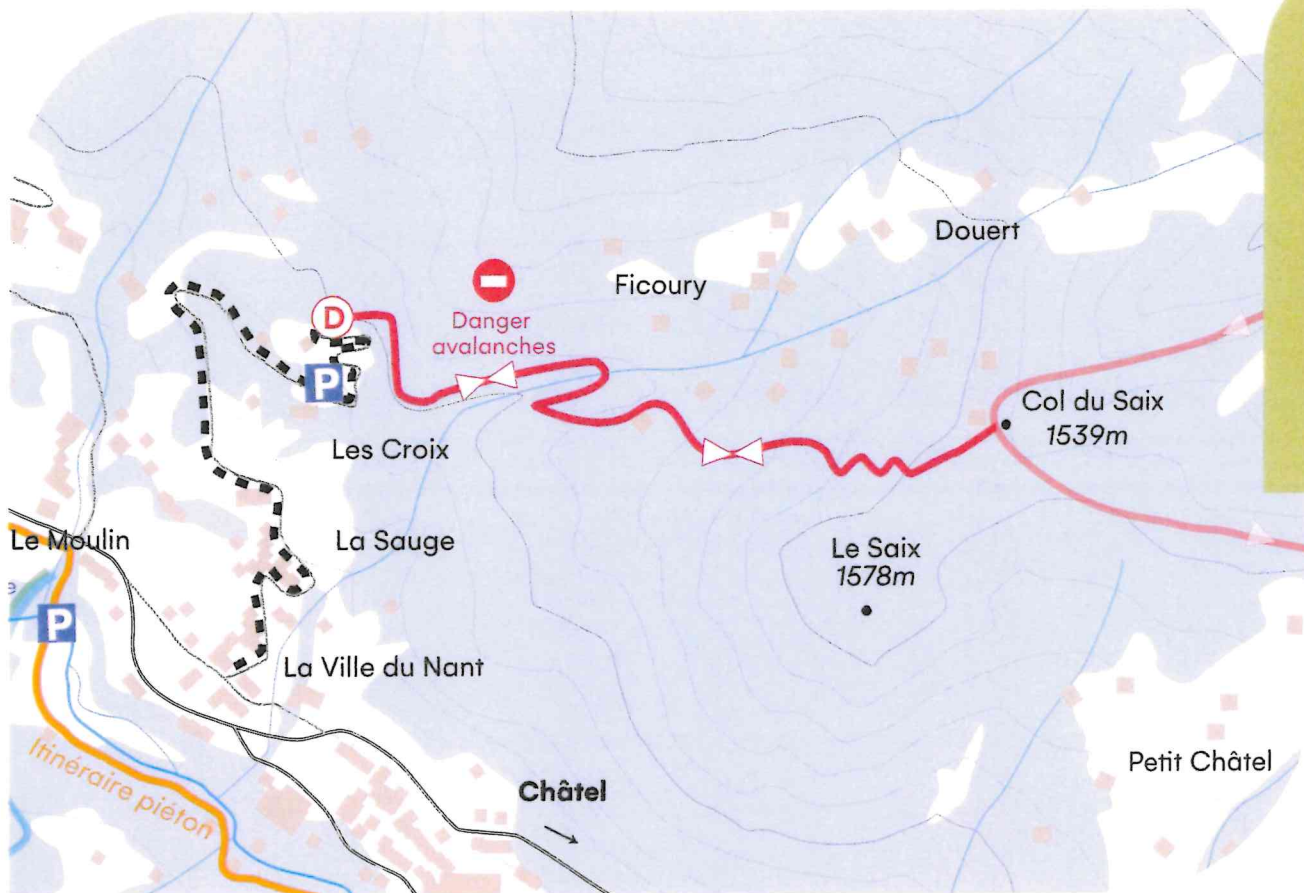
BOUCLE DU TROMBY

Départ : Sommet du télécabine de la Panthiaz

- 2h
- 160 m
- 2,50 km

Empruntez la télécabine de la Panthiaz (vente et tarifs aux caisses des remontées mécaniques) que vous pouvez rejoindre depuis le village avec la navette communale gratuite : prévoyez votre retour avant la fermeture de la télécabine.

À la sortie de la télécabine, prenez le sentier en forêt à gauche. Le départ est soutenu et après avoir traversé forêts et clairières, vous arrivez au sommet du télésiège du Tromby. Suivez ensuite la ligne de crête jusqu'au chalet de Sevan derrière. Redescendez en direction du sommet du télésiège pour reprendre le sentier de montée et revenir au point de départ. Vous pouvez redescendre par la télécabine ou empruntez la route du Ryz (prévoir 1h de plus).



GOL DU SAIX

Départ : Hameau
de la Ville du Nant

- 3h
- 300 m
- 4,10 km

Montez par la route de La Ville du Nant où vous découvrirez de très beaux chalets, des fermes traditionnelles et des chapelles. Au bout de la route, poursuivre par la route forestière, puis par le chemin qui vous mènera au Col du Saix. Le retour s'effectue par le même itinéraire. Vous pouvez également continuer votre balade en direction de Barbossine et Petit Châtel (suivre le balisage de Châtel).

Pour rejoindre le départ :

- ★ Navette communale gratuite : arrêt La Ville du Nant
- ★ À pied : empruntez la piste piétonne jusqu'au Pont du Moulin
- ★ En voiture : gardez-vous au Pont du Moulin

